

Appui RH, ils témoignent

Charles Pellier, dirigeant d'Agencial

Entreprise : AGENCIAL
Effectif : 36 salariés
Intervention : Cabinet ITAQUE-IORGA, 8 journées d'intervention

L'essentiel

- Un besoin de structurer les process RH dans le cadre du développement de l'entreprise
- L'appui RH a permis de cartographier les emplois, de mettre en place des process RH formalisés et de partager des outils entre la personne chargée des RH et les managers de proximité



En tant que PME, le fait d'être accompagné par une consultante nous a permis de mener à bien cette démarche RH, sans pénaliser notre travail sur le plan commercial et ISO.

Le financement via la DIRECCTE des Pays de la Loire et OPCA 3+ a énormément facilité la mise en œuvre de cet accompagnement. Ce type de démarche cofinancée participe indéniablement à l'évolution de notre entreprise et de son développement.

Pourquoi faire appel à l'appui RH?

J'ai repris en 2011 deux sociétés d'agencement (l'une travaillait le bois, l'autre le métal) pour les réunir et créer AGENCIAL. En 2011, nous étions 18 salariés. Nous nous sommes développés pour atteindre en 2018 près de 40 collaborateurs. Nous avons décidé au vu de l'évolution de l'entreprise de former nos managers à la conduite des entretiens professionnels en 2017. En parallèle, nous avons conduit une démarche de certification ISO (demande de nos clients ERAM, Petit Bateau, Aéroport de Paris, ...).

Je souhaitais structurer les process Ressources Humaines étant donné le développement de l'entreprise (par exemple travailler sur les fiches de poste afin de sécuriser, assurer les délégations, ...).

En quoi vos pratiques vont changer?

L'accompagnement du cabinet ITAQUE-IORGA nous a permis d'avoir des process RH formalisés, des outils RH « partagés » entre la personne en charge du volet RH dans l'entreprise ainsi qu'avec les managers de proximité. Cet Appui RH a permis également à la personne en charge du volet RH de monter en compétences. Tout ceci dans une optique de transmission de l'entreprise fin 2018 : en effet, je cède l'entreprise aux 4 cadres d'AGENCIAL.

Comment s'est déroulé cet appui?

OPCA 3+ m'a proposé de bénéficier d'un Appui RH via un cabinet présélectionné par eux et la DIRECCTE des Pays de la Loire. Cette démarche étant donnée notre développement arrivait au bon moment. Nous avons retenu le cabinet ITAQUE-IORGA. La consultante, Laurence Darbe, nous a permis de cartographier nos emplois. Elle nous a permis de « poser les choses », de structurer sans nous imposer de solution.

Elle nous a également accompagné pour l'accueil des nouveaux collaborateurs. Ces outils RH font partie « d'une Malette RH » : ITAQUE-IORGA a proposé de travailler sur les process RH et de créer des outils « partagés » par la personne en charge des RH et les managers.



[En savoir plus](#)

Le dispositif appui RH proposé par la DIRECCTE des Pays de la Loire vise à accompagner les TPE-PME sur l'ensemble des questions liées à la gestion des ressources humaines : recrutement, formation, qualité de vie au travail, management, réglementation... pour une meilleure performance de l'entreprise.